



SH Maurienne



Bourgoin-Jallieu,  
Le 9 décembre 2011.

Dossier suivi par :

Marion Zacharie

04 74 19 16 16 / 06 16 17 20 19

ligue\_rasa\_marion@yahoo.fr

L'Association Sport et Handicap de Maurienne en association avec la station des Karellis et la Ligue RA de Sport Adapté, vous invitent au :

## CHAMPIONNAT REGIONAL DE SKI ALPIN

Dimanche 5 FEVRIER 2012

LES KARELLIS (Maurienne)

*(Compétition obligatoire pour une participation au Championnat de France,  
22 au 25 mars 2012 à Abriès (Hautes-Alpes))*



Bonjour à tous,  
Veuillez trouver ci-joint :

Organisation de la rencontre  
Le règlement sportif  
La fiche d'inscription  
La fiche association

**Merci de nous retourner la fiche d'inscription + la fiche association avant le 10 janvier 2012 à :**

**Ligue RA Sport Adapté**

CROS RA, 16 place Jean-Jacques Rousseau

CS 92013

38307 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX



Ligue Rhône-Alpes de Sport Adapté  
CROS Rhône-Alpes, 16 Place JJ Rousseau, CS 92013  
38307 Bourgoin Jallieu Cedex

Tèl /Fax. : 04 74 19 16 16 / Mobile : 06 16 17 20 19  
Email : [ligue.rasa@wanadoo.fr](mailto:ligue.rasa@wanadoo.fr)  
Site : [www.sportadapte-rhone-alpes.org](http://www.sportadapte-rhone-alpes.org)



SH Maurienne



## Organisation de la rencontre

### ➤ RAPPEL

Pour participer au championnat, l'athlète doit conformément aux règlements FFSA :

- Etre à jour de sa **licence compétition FFSA 2011/2012** et pouvoir présenter un **certificat médical** de non contre-indication pour la pratique compétitive du ski alpin (le jour même),
- Savoir **pratiquer le ski alpin** et avoir réalisé une **préparation spécifique** : « Une pratique loisir, ne permet pas au compétiteur de posséder les éléments techniques suffisants. Il doit pouvoir réaliser son parcours sans difficultés et sans risques. »

### ➤ A SAVOIR

- Le port du casque de ski est **obligatoire** pour tous les skieurs et pour toutes les courses.
- La restauration et l'hébergement sont prévus par l'organisation : la réservation est à faire obligatoirement en même temps que l'inscription.

### ➤ LOCATIONS DE MATERIEL (SKI + CASQUES)

<http://www.karellis.com/fre/hiver/activites-ski-loisirs/location-de-ski>

### ➤ INSCRIPTIONS

- Le coût de l'inscription s'élève à **40 € par sportif** et par **30 € par encadrant** (voir fiche comptable). Il comprend l'inscription à la compétition, le repas du midi et l'accès aux pistes de ski.
- Les inscriptions ne deviendront effectives qu'à réception de la totalité du paiement, dans le délai d'inscription. En cas de désistement (sauf certificat médical), la totalité du versement sera acquise par le Sport et Handicap de Maurienne.

### ➤ LIEU DE RENDEZ-VOUS

Le Rendez-vous est fixé à **9h00 au local ESF- remontées mécaniques**. Attention, aucun retard ne pourra être admis pour le bon déroulement de la rencontre. Un fléchage bleu « FFSA » vous indiquera la route.

### ➤ ACCES

Plan voiture et déplacement en train : <http://www.karellis.com/fre/hiver/la-station/acces-station-les-karellis>

### ➤ DEROULEMENT DU DIMANCHE 5 FEVRIER 2012

09h00	Accueil des participants, vérification licences/certificats médicaux, remise des dossards et forfaits
09h30	Réunion des coaches
09h45	Echauffement et Reconnaissance Slalom géant + Divisioning D2/D3
10 h 20	Redistribution des nouveaux dossards + listes course D1/D2/D3
10 h30	Reconnaissance Slalom géant D1/D2/D3
11 h	Manche 1 et 2 - Slalom géant D1/D2/D3
12h00	Repas pris sur place
13h00	Reconnaissance Slalom spécial D1/D2/D3
13h30	Manche 1 et 2 - Slalom spécial D1/D2/D3
15h00	Remise des récompenses et goûter.



SH Maurienne



## ➤ HEBERGEMENT

Vous pouvez bénéficier d'un package « WE » très avantageux préparé par l'Association Sport et Handicap de Maurienne. Celui comprend :

- Les repas samedi midi+ samedi soir + dimanche midi
- La nuit + petit déjeuner (Centre de Vacances Renouveau – au pied des pistes)
- forfaits ski samedi + dimanche
- inscription aux courses

Le package WE est à 110 euros tout inclus !

Le centre de vacances vous proposera une soirée dansante le samedi soir !

## Règlement sportif

### Article 1 : Ski Alpin

#### A. Les éléments spécifiques aux épreuves

- Le concurrent doit connaître le genre de l'épreuve.
- Il doit reconnaître son tracé et il doit pouvoir se rendre sans difficultés au départ, être prêt et échauffé.
- Sa position au moment du départ doit être en relation avec les ordres du starter.
- Il doit savoir se diriger à la fin de l'épreuve et éventuellement se rendre au départ pour la deuxième manche.
- Dans le cas où le concurrent n'aurait pas assimilé cette dernière consigne, une personne de l'organisation sera amenée à le conduire jusqu'au départ.
- Les entraîneurs doivent suivre les directives des organisateurs concernant leur position au départ et durant le déroulement de la course.

#### B. Résultats

- Les trois premiers concurrents dans chaque catégorie d'âge ouverte pour chaque division (I, II, III), de chaque course, seront récompensés par une médaille.
- En cas d'ex æquo, les prix sont remis aux 2 concurrents. Une manche supplémentaire ne peut être réalisée, ni un tirage au sort.

#### C. Droits et devoirs des chefs d'équipe et entraîneurs

Les entraîneurs ne doivent pas suivre ou assister les concurrents durant la compétition.

- **Toute dérogation est à demander lors de l'inscription.**
- Certains chefs d'équipe ou entraîneurs pourront être accrédités (chasubles fournies), lors du comité de course, donnant le droit de circuler sur le site de compétition.
- Tout comportement contraire au « fair-play » ou au règlement pourra amener le comité d'organisation à sanctionner le chef d'équipe.

#### D. Les catégories d'âge

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
- De 12 ans	- De 16 ans	- De 20 ans	- De 30 ans	+ De 30 ans



SH Maurienne



## Article 2 : Ski Alpin

### A. Règlement spécifique

#### *a) Modalités de déroulement des vérifications de niveaux avant une course*

Le divisioning prévu lors de la vérification de niveau reste acquis pour la durée du championnat et pour l'ensemble des épreuves.

- DI : Pas de vérification de niveau – les concurrents inscrits en DI restent en DI
- DII : Un tracé volontairement technique de type « Géant » sera proposé avec au moins 15 portes (voir règlement du tracé du géant). Le tracé devra être, visible en totalité par le jury.
- DIII : Un tracé simple type « classe 1 » sera proposé avec au moins 10 portes, visible en totalité par le jury.

#### *b) Récapitulatif technique par niveaux*

##### Division 1 : Niveau "piste rouge"

- Conditions requises : être suffisamment entraîné sur des parcours de type slalom de ce niveau.
- Compétences requises : se repérer sur un slalom, avec enchaînement de virages (couleur des piquets).
- Résultat : par addition des deux manches.

##### Division 2 : Niveau "piste bleue"

- Conditions requises : Prendre seul le téléski et avoir déjà réalisé des passages de slalom.
- Niveau de compétences : Etre capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste bleue.
- Résultats : classement sur le meilleur temps des deux manches.

##### Division 3 : Niveau "piste verte"

- Conditions requises : S'équiper seul, se relever seul après une chute, maîtriser l'arrêt (chasse-neige), le changement de direction en virage élémentaire, l'équilibre en glissement, l'utilisation d'une remontée mécanique de « type initiation ».
- Niveau de compétences : Etre capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste verte.

### B. Organisation des manches

- L'ordre de départ des concurrents pour chaque épreuve se fera par tirage au sort. Les femmes partent les premières.
- L'ordre de départ des concurrents est inversé pour la seconde manche dans chaque catégorie (homme/femme).
- Les deux manches se feront l'une à la suite de l'autre.
- En DI, deux tracés différents en Slalom et en Géant.
- En DII et DIII, le tracé sera identique. Cependant, ils pourront être légèrement modifiés suivant l'état de la neige et de la piste.



*SH Maurienne*



## FICHE D'INSCRIPTION

Fiche à retourner impérativement avant le **10 janvier 2012** au siège de la ligue

	Nom	Prénom	N° de Licence	Groupe A/B/C/D	Sexe F/M	Division 1/2/3	Slalom Spécial	Slalom Géant
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
NOMBRE TOTAL								

ATTENTION : s'il existe un championnat départemental, seul les participants à ce dernier peuvent s'inscrire.



SH Maurienne



## FICHE ASSOCIATION

Fiche à retourner impérativement avant le **10 janvier 2012** au siège de la ligue

Nom de l'Association : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tél : ..... Fax : .....

Nom du responsable sur place : ..... Portable : .....

### - COMPOSITION DE L'EQUIPE et FRAIS D'INSCRIPTION -

	Encadrants	D1	D2	D3	TOTAL
Hommes					
Femmes					
Nombre Total					

Cocher la case correspondante ci-dessous et complétez le tableau.

Package compétition <u>sportif</u> (forfait, repas dimanche midi et inscription)	40 € x _____ sportifs = _____ €*
Package <u>accompagnateur</u> (forfait et repas dimanche midi)	30 € x _____ accompagnateurs = _____ €*
Package WE ( <u>sportif</u> ) : - repas samedi midi+ samedi soir+ dimanche midi - nuit + petit déjeuner - forfaits ski samedi + dimanche - inscription aux courses	110 € x _____ personnes = _____ €*
Package WE ( <u>accompagnateur</u> ) : - repas samedi midi+ samedi soir+ dimanche midi - nuit + petit déjeuner - forfaits ski samedi + dimanche inscription aux courses	100 € x _____ personnes = _____ €*
TOTAL	_____ €*

\* La somme totale est à régler **par chèque bancaire ou postal** à l'ordre **Sport et Handicap de Maurienne** et à renvoyer avec les fiches associées à la LIGUE.

A .....

Le .....

Signature :